

Tunis le 18/09/2016

**CAHIER DES  
CHARGES  
AUX ASSOCIATIONS  
AFFILIEES A LA FTMF  
SAISON SPORTIVE  
2016/2017**

**I) ENGAGEMENTS DES CLUBS :**

Le droit d'engagement des clubs pour la saison sportive 2016/2017 est fixé comme suit : 1500 DT

Les formulaires du dossier d'engagement doivent être soigneusement remplis et adressés à la FTMF.

Le dossier d'engagement doit parvenir à la FTMF au plus tard :

- LE 10/10/2016.

**Le dossier d'engagement doit comporter :**

- 1) la demande d'engagement.**
- 2) le statut de l'association.**
- 3) le PV de constitution de l'association.**
- 4) un engagement pour le paiement des droits d'adhésion.**
- 5) un engagement d'établir une assurance.**
- 6) une convention avec un complexe sportif (le stade).**

**II) CATEGORIES D'ENGAGEMENT :**

Pour la saison 2016/2017, les clubs sont tenus d'engager une seule équipe catégorie Séniors.

**III) CATEGORIES D'AGE DES JOUEURS :**

Séniors : natifs 2000 et plus.

IV) **LICENCES DES JOUEURS :**

- **Les licences pour la saison 2016/2017 seront gratuites.**
- **Les imprimées tels que les feuilles des matches, les démissions et les mutations sont aussi gratuites pour la saison 2016/2017.**
- **Chaque association doit enregistrer au minimum Douze joueurs (12) et au maximum vingt joueurs (20) pour une saison sportive.**
  
- **La demande de licence comporte obligatoirement sous peine de rejet :**
  - 1) Une photographie récente du joueur collée sur l'imprimé de la demande.
  - 2) Le nom du club.
  - 3) Le nom, prénom, le lieu et la date de naissance du joueur.
  - 4) Le numéro de la carte d'identité nationale.
  - 5) La signature du Secrétaire Général du club ou son adjoint.
  - 6) Le cachet, le nom et la signature du médecin ainsi que la date de la visite médicale attestant l'aptitude du joueur à la pratique du Football.
  
- **Durée d'utilisation de la licence :**

**La durée limite d'utilisation d'une licence est une saison. Elle doit être renouvelée au début de chaque saison sportive.**

**Aucun joueur quelque soit sa catégorie ne peut participer à un match s'il n'a pas de licence enregistrée à la FTMF.**